

UNION DEPARTEMENTALE FO 70

Edition du : 01/01/2023 au 31/12/2023

Soldes N-1 de l'exercice

BILAN SYNTHETIQUE

Hors brouillard

Hors simulation

ACTIF	Exercice N		N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions				
Actif immobilisé :						
Immobilisations incorporelles						
- Fonds commercial						
- Autres						
Immobilisations corporelles	4 573	4 573	2 078			
Immobilisations financières	2 078		2 078			
TOTAL I	6 651	4 573	2 078			
Actif circulant :						
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					128 416	123 534
Marchandises					(11 404)	4 882
Avances et acomptes versés sur commandes						
TOTAL II					117 013	128 416
Créances :						
Clients et comptes rattachés						
Autres	17 392		23 601			
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités (autres que caisse)	101 453		105 091			
Caisse	301		1 129			
TOTAL III	119 146		129 821			
Charges constatées d'avance (III)	306		306		4 517	3 789
TOTAL GENERAL (I+II+III)	126 103	4 573	132 205	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	121 530	132 205
				Produits constatés d'avance (IV)	4 517	3 789
				TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	121 530	132 205

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

UNION DEPARTEMENTALE FO 70

Edition du : 01/01/2023 au 31/12/2023

Soldes N-1 de l'exercice

Hors brouillard

Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de materiel de propagande			Cotisations	34 807	15 197
Variation de stock (approvisionnement)			Produits activités annexes	7 705	10 690
Autres charges externes	3 914	9 714	Ventes de matériels de propagande	970	1 223
Impôts, taxes et versements assimilés	133 193	94 351	Concours Publics	5 573	95 142
Rémunération du personnel	130	178	Subventions d'exploitation	43 043	47 590
Charges sociales	25 089	23 370	Contributions Financières	47 590	11 894
Dotations aux amortissements	4 199	3 243	Autres produits	12 955	11 894
Dotations aux provisions			TOTAL EXPLOITATION (I)	152 642	134 146
Autres charges			PRODUITS FINANCIERS	2 172	986
TOTAL EXPLOITATION (I)	166 525	130 858			
CHARGES FINANCIERES			TOTAL FINANCIER (II)	2 172	986
TOTAL FINANCIER (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)	468	2 978
CHARGES EXCEPTIONNELLES (III)	161	2 371			
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	166 686	133 228	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)	155 283	138 110
EXCEDENT OU DEFICIT	(11 404)	4 882			
TOTAL GENERAL	155 283	138 110	TOTAL GENERAL	155 283	138 110

Annexe aux comptes annuels

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

1. Règles et méthodes comptables
2. Informations relatives au bilan, au compte de résultat
3. Informations complémentaires
4. Informations spécifiques

Les comptes de l'Union départementale 70 se caractérisent au 31 décembre 2023 par :

Total des ressources : 154 815 €

Total du bilan : 121 530 €

- **Déficit de l'exercice : 11 404 €**

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de l'UD 70 pour l'exercice ouvert du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

1 - Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
 - permanence des méthodes comptables ;
 - indépendance des exercices ;
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux :

- dispositions particulières prévues par le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 du CRC afférent aux règles comptables des organisations syndicales.
- Et aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

1.1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction la durée de vie prévue :

- construction 50 ans
- installations générales, agencements 10 ans
- matériel de bureau 5 ans
- matériel de transport 5 ans

1.2 - Immobilisations financières

Elles concernent des titres de participations ou des dépôts de garantie. Les titres immobilisés sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition.

1.3 - Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 - Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - Fonds syndicaux

Ils concernent le cumul des excédents antérieurs.



1.6 - Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

1.7 - Dettes fournisseurs et autres dettes

Toutes les dettes fournisseurs sont valorisées à leur valeur nominale.

2 - Informations relatives au bilan et au compte de résultat

2.1 Immobilisations et amortissements

Les mouvements des immobilisations et des amortissements sont retracés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations	Valeurs brutes au 01/01/N	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/N
Immobilisations Corporelles : <ul style="list-style-type: none">- Installations agencements- Matériel de bureau- Mobilier	4 573			4 573
TOTAL GENERAL	4 573			4 573

Amortissements	Amortissements au 01/01/N	Dotations	Reprises	Amort. au 31/12/N
Immobilisations Corporelles : <ul style="list-style-type: none">- Installation, agencements- Matériel de bureau- Mobilier	4 573			4 573
TOTAL GENERAL	4 573			4 573



2.2 État des créances

Créances	Total Au 31/12/N	A Moins 1 an	De 1 à 5 ans	A plus 5 ans
- Créances liées à des participations				
- Créances clients				
- Charges constatées d'avance	306	306		
TOTAL GENERAL	306	306		

2.3 Charges à payer et produits à recevoir

- Les charges à payer concernent essentiellement des notes de frais au 31/12/N.
- Les produits à recevoir concernent essentiellement des aides non reçues, des intérêts de placements.

2.4 Fonds syndicaux

La situation nette a évolué comme le présente le tableau ci-dessous pendant l'exercice :

Fonds syndicaux	Au 31/12/N
- -Fonds syndicaux 31/12/N-1	128 416
- -Résultats de l'exercice N	11 404
TOTAL GENERAL	117 013

2.5 État des dettes :

Dettes	Total 31/12/N	A Moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
- Emprunt et dettes financières				
- Autres dettes	4 517	4 517		
TOTAL GENERAL	4 517	4 517		

2.6 Ventilation des produits

Les ressources de l'Organisation Syndicale sont détaillées au point 4.1 de l'annexe.

3 - Informations complémentaires

3.1 Effectif

L'Organisation Syndicale emploie 2 salariés à temps partiel au 31/12/N.

3.2 Engagements financiers et sûretés réelles données et reçues

Engagements reçus : Néant

Engagements donnés : Néant

3.3 Autres Contributions

Autres contributions charges : Néant

Autres contributions produits : Néant

4 - Informations spécifiques

4.1 Ressources de l'année N

- Ressources à retenir pour la détermination des seuils

Le décret relatif à l'établissement, à la certification et à la publicité des comptes des organisations syndicales prévoit que les organisations syndicales dont le montant de ressources annuelles est supérieur à 230 000 € sont tenues de nommer un commissaire aux comptes.

- Les cotisations sont enregistrées en comptabilité lors de leurs encaissements et non lors du placement du matériel auprès des structures syndicales. Ce qui est conforme au règlement CRC n° 2009-10 du 3 décembre 2009. Le fait générateur étant l'encaissement des cotisations.

	En euros
▪ Cotisations reçues	+46 501
▪ Moins Reversements de cotisations	-11 694
▪ Plus Subventions reçues	+43 043
▪ Plus : Autres Produits d'exploitation perçus	+74 793
▪ Plus : Produits financiers perçus	+2 172
TOTAL DES RESSOURCES	=154 815



4.2 Contributions publiques de financement

	En euros
Fonds dédiés aux contributions publiques de financement : <ul style="list-style-type: none">▪ à l'ouverture de l'exercice :▪ à la clôture de l'exercice :	Néant Néant
Fonds inscrits à la clôture de l'exercice précédent et utilisés au cours de l'exercice	Néant
Dépenses restant à engager et inscrites au cours de l'exercice en « Engagements à réaliser sur contributions de financement »	Néant
Fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été enregistrée au cours des deux derniers exercices	Néant
Existence de conditions résolutoires liées aux contributions publiques de financement	Néant

4.3 Actions de solidarité des organisations syndicales

Néant

4.4 Contributions en nature

Les mises à dispositions de personnes devant faire l'objet d'une information qualitative. Leur nombre est de 1 personne.

L'UD bénéficie de locaux mis à disposition par le Conseil Départemental.

4.5 Comptes annuels des personnes morales appartenant au périmètre d'ensemble

Référence	Liste des personnes morales appartenant au périmètre d'ensemble dont les comptes annuels sont joints
1	néant
2	